

Une démarche de prospective agricole articulant les niveaux de l'exploitation et du territoire pour des exploitations et zones herbagères auvergnates

Patrick Veysset, INRA Clermont-Theix, UR1213 Herbivores, F-63122 St-Genès-Champanelle. veysset@clermont.inra.fr

Hélène Rapey, UMR Métafort, Cemagref Clermont-Ferrand, 24 avenue des Landais, BP50085 F-63172 Aubière cedex. helene.rapey@cemagref.fr

Résumé

Dynamique de la population et des structures agricoles, bilan de santé de la PAC, sortie des quotas laitiers, évolution des prix, du cahier des charges des AOC fromagères, autant de questions auxquelles seront confrontés les éleveurs à court et moyen terme. Les adaptations des systèmes de production requises auront des conséquences productives et économiques à l'échelle de l'exploitation agricole. Ces adaptations pourraient également induire des changements d'utilisation des surfaces agricoles et donc entraîner (marginale ?) des modifications du tissu agricole d'un territoire. Une étude prospective par simulation/optimisation à partir d'exploitations types régionales et locales va nous permettre d'appréhender les adaptations de systèmes possibles et prévisibles et leurs impacts sur l'économie des exploitations ainsi que sur l'utilisation du foncier d'une petite région.

Contexte, objectifs

Les prairies couvrent près de 80% de la surface agricole auvergnate. L'herbe est donc la première ressource valorisée par les éleveurs auvergnats de bovins et ovins. La cohérence des systèmes de production mis en place est le fruit d'une gestion interactive des contraintes du milieu, des objectifs de production, de l'environnement socio-économique et politique. Ces systèmes sont en perpétuelle adaptation. Diminution et vieillissement de la population agricole, difficulté de reprise des plus grandes structures, bilan de santé de la PAC, sortie des quotas laitiers, augmentation du prix des intrants et volatilité de celui des produits agricoles, évolution du cahier des charges des AOC fromagères, autant de points qui posent questions aux éleveurs, ainsi qu'aux élus et gestionnaires de ces territoires, quant à leurs impacts à court et moyen terme sur les exploitations, les filières et les espaces ruraux.

Dans le cadre du projet PSDR-Auvergne VALPRAI (« la diversité des PRAIRies de moyenne montagne : un atout à VALoriser pour le développement de ces territoires »), un des volets vise à mettre en place une analyse prospective relative aux réponses des systèmes herbagères quant à ces changements de contexte socio-économique.

La démarche mise en œuvre comprend deux phases :

- Une prospective à l'échelle de l'exploitation agricole à partir de 10 modèles régionaux connus (cas-types). Cette première phase, réalisée en 2009, appréhende et analyse, par simulation/optimisation, les évolutions possibles et prévisibles des stratégies des principaux types d'éleveurs bovins viande, bovins lait et ovins viande face aux changements annoncés à l'horizon 2015, à dimension constante des structures d'exploitation.
- Une prospective adaptée à la réalité d'un territoire de la région en intégrant des spécificités du tissu et des structures agricoles. Cette deuxième phase, en cours de réalisation, appréhende et analyse, dans le cas d'une petite région herbagère auvergnate (le Haut-Mézenc), la dynamique démographique, les redistributions de foncier à venir et les évolutions possibles et prévisibles des stratégies des principaux types d'éleveurs présents face aux changements annoncés à l'horizon 2015 intégrant les évolutions de structures.

Il s'agit donc d'appréhender l'impact potentiel, à court et moyen terme, des multiples changements qui se dessinent pour les exploitations et régions herbagères de montagnes, pour leurs filières et les espaces ruraux concernés. A partir d'éléments quantifiés de prospective, co-construits avec des acteurs régionaux, l'objectif est de favoriser des échanges entre les acteurs agricoles, entre les acteurs régionaux, et de fournir des pistes de discussions et de réflexions à l'échelle locale face aux orientations qui se dessinent au-delà du niveau régional.

L'originalité du sujet au regard de la question du développement régional et territorial

Appréhender l'avenir des systèmes, des volumes de production et de l'utilisation des surfaces, en tenant compte : des évolutions du marché, de la politique agricole commune, mais également des spécificités régionales agricoles et de la diversité des systèmes en place.

La méthode

Plusieurs sources d'information sont mobilisées, selon l'échelle à laquelle on se place.

Prospective à l'échelle de l'exploitation : les données sur les cas-types régionaux des réseaux d'élevage ont été utilisées. Un groupe d'experts régionaux a défini et validé les choix des cas-types étudiés ainsi que le contenu des hypothèses d'évolutions politiques et économiques.

Prospective à l'échelle du petit territoire : nous avons utilisé les données d'enquête exhaustive sur les exploitations de 10 communes du Haut-Mézenc. Ces données ont été analysées et valorisées à l'aide de méthodes statistiques descriptives et multivariées pour dégager les cas-types de la petite région spécifiquement étudiée. Un groupe d'experts locaux participe à la définition des hypothèses de redistributions de foncier.

Les simulations/optimisations technico-économiques sont effectuées à l'aide de modèles développés par l'INRA : Opt'INRA modèle d'optimisation économique des systèmes bovins lait, bovins viande et mixtes ; OSTRAL modèle de simulation des systèmes ovins viande.

Les résultats obtenus / prospective à l'échelle de l'exploitation agricole

Evolution des contextes économiques et politiques pris en compte

Les prix des produits agricoles et des intrants de la situation de référence sont des prix moyens observés sur 3 ans entre 2004 et 2007. Les hypothèses de prix pour l'année 2015 sont basées sur les tendances haussières des perspectives de l'OCDE et de la FAO : céréales vendues et aliments concentrés achetés : +40% ; viande bovine : +5% ; viande ovine : +10% ; lait : = ; énergie (baril de pétrole) : +66% ; unité d'azote chimique : +29% ; semences, phytos, bâches : +30 à +40% ; vétérinaires et frais d'élevage : +5%

La Politique Agricole Commune de la situation de référence correspond à la pleine application de l'accord de Luxembourg 2003. Pour notre conjoncture 2015, le « Bilan de Santé de la PAC », effectif à partir de 2010, est appliqué ainsi que la sortie du régime des quotas laitiers. Notre situation 2015 prend donc en compte le découplage total de la prime à l'abattage, de la PBC et des aides SCOP, le découplage de 25% de la part communautaire de la PMTVA et la réattribution d'une part variable des montants découplés. Parallèlement une aide au lait de montagne et une nouvelle prime à la brebis sont instaurées ainsi qu'une prime à l'herbe productive. Pour financer ces nouvelles aides le taux de modulation et de prélèvement des aides du 1^{er} pilier passe à 14,6%. Les ICHN sur les 25 premiers ha sont revalorisées de 15%.

Résultats pour les différents types de système

Bovins allaitants : Les systèmes de production maximisant les revenus des deux cas-types charolais en conjoncture 2015 sont identiques aux systèmes initiaux. L'augmentation du prix de la viande ainsi que celui des aides ne compensent pas entièrement l'augmentation des charges. Le revenu par travailleur se maintient pour le cas-type producteur de jeunes maigres et baisse de 14% pour le système engraisseur de bœufs (plus sensible à l'augmentation du prix des intrants car plus utilisateur de concentrés achetés).

Le changement de conjoncture incite les systèmes Salers et Aubrac à produire des animaux plus jeunes non alourdis, donc à baisser la production totale de viande (-4 à -10%) ; ceci pour limiter les achats d'intrants. Les revenus baissent de 3%.

Dans tous les cas, une meilleure utilisation de l'herbe en pâture permettrait d'alourdir les animaux, donc d'augmenter la production de viande (+10%) tout en utilisant moins de concentré et/ou d'azote sur les prairies. Les revenus gagneraient alors 12 à 23% (+2 100 à + 4 100 €/UTH).

Bovins lait : La suppression des quotas incite à réaliser le maximum de vêlages possibles (places de bâtiment). La production laitière augmente alors de près de 20%. Afin de satisfaire les besoins supplémentaires des troupeaux il semble préférable, économiquement parlant, de distribuer plus de concentrés aux animaux plutôt que de fertiliser plus les prairies pour obtenir de meilleurs rendements. Pour les systèmes tout herbe les revenus par travailleur augmentent de 7 à 13%. Le système à maïs

possible voit son revenu baisser de 6% car ses aides augmentent en moindre proportion (redistribution des aides moins favorable car moins d'herbe et plus de cultures dans la SAU).

La signature des cahiers des charges AOC est une bonne opportunité économique pour les cas-type à niveau de production par vache limité. Par contre le cas-type lait spécialisé, 7 200 l/vl/an en 2015, ne peut maintenir sa production et respecter le cahier des charges Cantal (1800 kg de concentrés maxi/vl/an).

Une meilleure valorisation de l'herbe au pâturage aurait un impact positif plus sensible sur les revenus des cas-type en zone non séchante l'été (+11% à +14%). Les exploitations de la Margeride, de la Planèze et du Velay ont moins à gagner car disposent de moins de ressources herbagères l'été (revenu +3 à +5%).

Avec les variations mensuelles de la grille de prix du lait actuelle, faire vèler au printemps s'avère peu ou pas économiquement intéressant.

Ovins viande : Les ovins viandes sont les gagnants de la nouvelle conjoncture (ils partaient également de plus bas !). A système de production identique, les revenus par travailleur des 2 cas-types étudiés augmentent de 25% et se situent à un niveau comparable aux autres productions.

Une meilleure valorisation de l'herbe au pâturage peut se traduire par une augmentation de la taille du troupeau de près de 15%, le revenu du système herbager augmenterait alors de 12%. Par contre le système accéléré aurait plus intérêt à utiliser cette ressource supplémentaire pour réaliser des économies de concentrés.

Le système accéléré n'a aucun intérêt à arrêter la pratique de 3 agnelages en 2 ans. L'économie de charges ne compenserait pas la baisse de production.

Globalement, il ne faut pas s'attendre à de grands bouleversements dans les systèmes bovins viande, mais nous pouvons nous préoccuper de la baisse de production pour les systèmes Salers et Aubrac. L'engraissement des mâles ne semble toujours pas compétitif face à la production de maigre. Pour les systèmes laitiers les enjeux les plus importants seront la contractualisation (quelles relations producteurs/laiteries après les quotas ?) et la signature des cahiers des charges AOC. Dans tous les cas il y a beaucoup à gagner par une meilleure valorisation de l'herbe au pâturage.

Les résultats attendus / prospective à l'échelle d'un territoire

Il s'agit d'appréhender dans le contexte agricole d'une petite région, avec des dimensions, orientations et démographies des élevages particulières, comment se décline cette prospective et ses résultats. Fait-elle émerger d'autres tendances au niveau des exploitations ? Met-elle en évidence des changements de volumes globaux des différentes productions, ou d'utilisation des prairies dans la zone concernée ?...

La confrontation des résultats de ces deux phases devrait aussi permettre d'identifier ce qu'apporte chacun des prospectives, de manière générique ou spécifique, et ce qu'apporte la prise en compte des évolutions structurelles des exploitations.

Du point de vue des acteurs de terrain, l'étude des impacts croisés des évolutions de contextes économiques et politiques, a déjà permis et permettra encore aux professionnels (agriculteurs, agents de développements, responsables de coopératives et autres entreprises de collecte et transformation) d'échanger sur l'avenir des systèmes et des volumes de production en tenant compte des spécificités régionales agricoles.

Bibliographie

Rozière B., 2009 (sous la direction de Veysset P.) Prospective « 2015 » à l'échelle des exploitations d'élevage auvergnates en zone herbagère. Mémoire d'Ingénieur de Montpellier SupAgro.

Rozière B., Veysset P., Benoit M., Laignel G., 2009. Prospective « 2015 » à l'échelle des exploitations d'élevage auvergnates en zone herbagère. Colloque « l'herbe de nos montagnes », INRA Laqueuille 24 septembre 2009, 2p.

Renaud M., 2009 (sous la direction de H.Rapey) Recomposition d'un tissu d'exploitations de moyenne montagne : caractérisation des changements sur 20 ans et lien avec les évolutions d'usage des prairies, AgroCampus Ouest (Rennes), 61 pages.

Baumont R., Rapey H. (coord.s), Ingrand S., Caron A., Veysset P., Renoux J.-L., Campagne J.-L., 2009. Rapport de présentation au séminaire régionale PSDR Auvergne du Projet Valprai : la diversité des PRAIRIES de moyenne montagne, un atout à VALORISER pour le développement de ces territoires, Séminaire annuelle régionale PSDR Auvergne, Gannat, 24 novembre 2009, 4 p.